

Reconstruction de la cantine scolaire Commune de Languédias

Consultation de maîtrise d'œuvre – sollicitation de trois devis

En application des articles L.2122-1, R.2122-1 à R.2122-11 du Code de la commande publique

Objet du marché : marché de maîtrise d'œuvre concernant la reconstruction de la cantine scolaire de l'école Les Picotous à Languédias

Maître d'ouvrage :

COMMUNE DE LANGUEDIAS – COLLECTIVITE TERRITORIALE

Le Bourg – 22980 LANGUEDIAS

SIRET n° 212 201 040 00012

Représentant légal : Jérémy DAUPHIN, Maire

Tél : 06.14.19.95.03

Mail : languedias@wanadoo.fr

Date limite de réception de l'offre (devis) : **28 novembre 2022**



Photo de la cantine scolaire

ARTICLE 1ER – OBJET DE LA CONSULTATION

Mission de maîtrise d'œuvre concernant la **reconstruction de la cantine scolaire de l'école**, située sis 14, place de l'Eglise à LANGUEDIAS (22980).

Le projet envisagé par le maître d'ouvrage est décrit en **annexe 1**.

Enveloppe prévisionnelle des travaux : **80 000,00 € HT**.

Planning prévisionnel :

- Début des travaux : **fin 2023**
- Fin des travaux : **fin 2024**

Contenu de la mission confiée :

- Esquisse (ESQ)
- Avant-projet sommaire (APS)
- Avant-projet définitif (APD)
- Etudes de projet (PRO)
- Assistance pour la passation des marchés travaux (ACT)
- Visa des pièces techniques fournies par l'entreprise (VISA)
- Direction d'exécution des contrats de travaux (DET)
- Assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie du parfait achèvement (AOR)

ARTICLE 2 – ORGANISATION DE LA CONSULTATION

Les propositions (devis) seront analysées sur la base du montant de l'offre et de sa valeur technique.

Il s'agit d'un marché unique.

Compte-tenu du faible montant, la procédure est dispensée de publicité et de mise en concurrence. Seule une consultation de trois architectes est prévue, conformément à ce règlement de consultation.

ARTICLE 3 – CONTENU DU DOSSIER

Compte-tenu du faible montant des travaux, la procédure n'étant pas soumise au respect d'une procédure de publicité et de mise en concurrence, seul ce document constitue le dossier de consultation, ainsi que ses annexes (plans).

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui seraient nécessaires au cours de l'élaboration de leur proposition, les candidats pourront contacter le référent technique du dossier dont les coordonnées sont les suivantes : Jean-Yves NEDELLEC, Premier adjoint (06.10.53.68.48).

ARTICLE 4 – DOCUMENTS A PRODUIRE

Il est attendu un devis du candidat, une note méthodologique concernant le projet, une attestation d'assurance en cours de validité.

ARTICLE 5 – CRITERES D'ATTRIBUTION

Le maître d'ouvrage choisira l'attributaire du marché sur la base des critères suivants :

Critère	%
Prix	50%
Valeur technique / compétences	50%

ARTICLE 6 – ENVOI DE L'OFFRE

Le devis devra parvenir au maître d'ouvrage par courriel à l'adresse suivante : languedias@wanadoo.fr. Un mail de confirmation sera retourné au candidat pour accuser réception de son offre.

ARTICLE 7 – ATTRIBUTION DU MARCHE

Conformément à la délégation de pouvoirs consentie au Maire le 29 mai 2020, ce dernier à tous pouvoirs pour signer ledit marché. Cependant, le choix sera entériné par décision du Conseil municipal.

ANNEXES

Annexe 1 – Projet de reconstruction – Attentes du maître d'ouvrage

Le bâtiment abritant la cantine scolaire est assez ancien et présente des défauts de structure. L'école étant un des piliers des petites communes rurales, il est nécessaire d'y faire des travaux.

Dans cette optique, la Commune de Languédias va faire procéder à la démolition du bâtiment.

La présente consultation ne concerne que la reconstruction de la cantine scolaire.

Une demande de subvention va être sollicitée pour un projet global de rénovation de l'école, comprenant ainsi une réhabilitation énergétique de l'école (par le remplacement de la chaudière fuel en chaudière à granulés, par l'isolation intérieure du couloir de l'école, et par l'isolation extérieur du mur), mais aussi la démolition et la reconstruction de la cantine scolaire. Les objectifs sont donc doubles : **sécurité et santé des élèves**, et **renovation énergétique**.

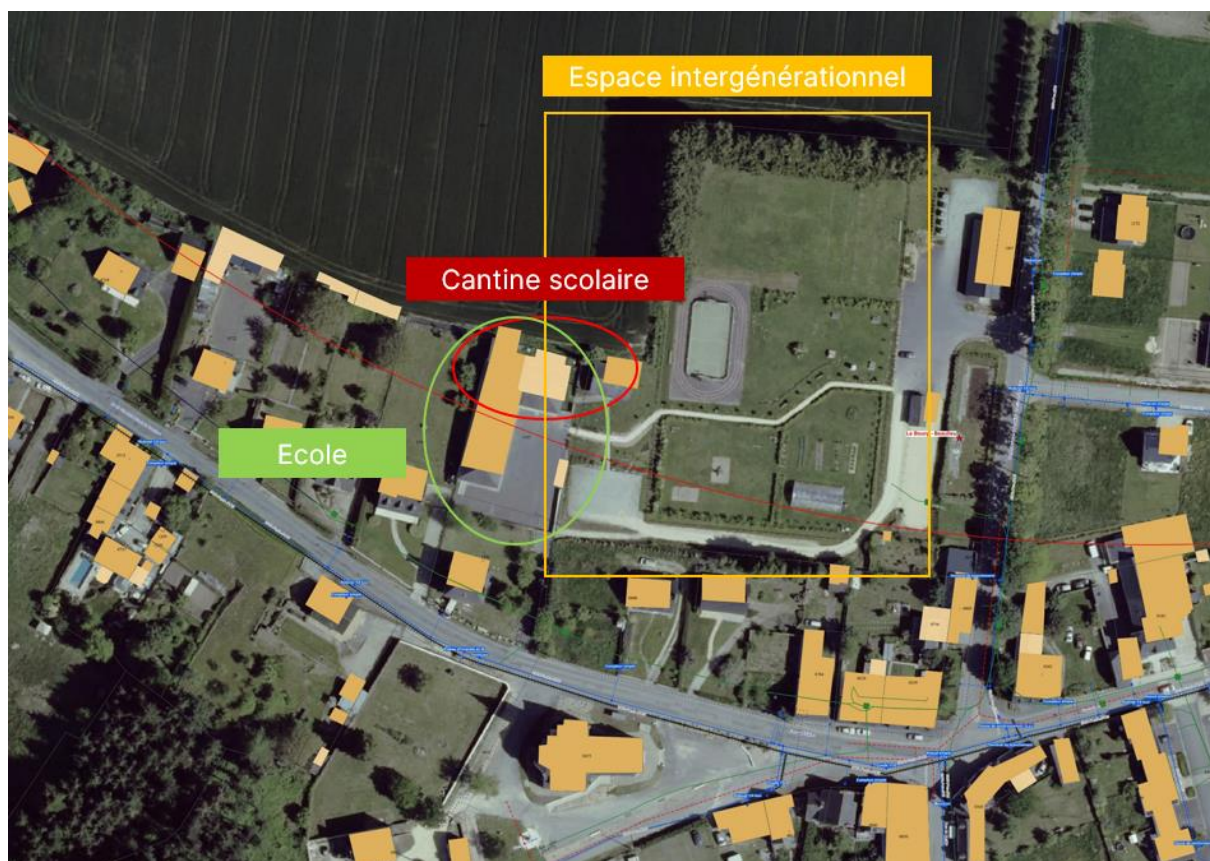
Depuis plusieurs années, la Commune s'est engagée dans une démarche durable de redynamisation de son centre-bourg, par la réhabilitation de logements, de commerces, et le réaménagement de la place de l'Eglise. Un espace intergénérationnel, à côté de l'école, a aussi été créé en lieu et place de l'ancien terrain de football, inutilisé depuis de nombreuses années. Plusieurs aménagements y ont trouvé leur place : un city-stade, un espace de jeu, la conservation d'un petit terrain de football dans la largeur, une serre pédagogique, un espace détente avec un barbecue et des tables de pique-nique, une cabane à livres, des agrès... L'objectif était de créer un lieu de rencontres, d'échanges, de partages, de loisirs, à destination de tous les âges. L'école donne sur cet espace.

Aussi, la reconstruction de la cantine scolaire devra s'inscrire dans cette dynamique, et utiliser des matériaux respectueux de l'environnement.

Le bâtiment est situé sur la parcelle cadastrée section B, numéro 1197.

Elle fait partie de la **zone UAp** (zone urbaine centrale à valeur patrimoniale) du PLUiH de Dinan Agglomération. Elle est située dans le périmètre des monuments inscrits et classés (armoiries situées à moins de 500m).

Annexe 2 – Plans divers



	
Fiche de renseignement d'urbanisme	
Département: COTES-D'ARMOR Commune: LANGUEDIAS	
Parcelle: 1197 Section: B Contenance en m²: 1597 Adresse: 0014 PL DE L EGLISE Echelle d'édition: 1:4,299 Date d'édition: 04/10/2022	
Liste des propriétaires: COMMUNE DE LANGUEDIAS LE BOURG 22980 LANGUEDIAS	

